



Ecole de Jazz
et de Musique
Actuelle

Désinscription pour la fin de l'année scolaire 2017/2018

Nom/Prénom : _____
(élève)

Nom/Prénom : _____
(responsable payeur)

Adresse : _____

Instrument(s)/atelier(s) : _____

Nom du professeur : _____

Merci de prendre note de ma renonciation/la renonciation de mon enfant à poursuivre
ma/sa formation musicale au sein de l'EJMA pour la/les raison(s) suivante(s).

Date : _____ Signature : _____

Rappel

Le formulaire d'inscription à l'EJMA tient lieu de contrat renouvelé tacitement d'année
en année. Toute désinscription doit être signalée par écrit à l'administration au plus
tard le 30 juin ou le 22 décembre pour les adultes qui renoncent au second semestre
de cours individuels.

La signature d'un représentant légal est indispensable pour désinscrire les élèves
mineurs.